

Image not found or type unknown



Séparation couples ni marié , ni concubin , ni pacsé

Par **joffrey**, le **05/01/2008** à **01:32**

Bonjour , je suis militaire et j étais ds un appartement avec ma conjointe , elle m a quitté. Peut elle se desister du bail aupres du propriétaire sans mon accord? N a t elle pas une obligation vis a vis du loyer ? le délai de 3 mois de préavis peut il etre raccourci?car je ne peu plus vivre dans cette appartement , d un point de vue sentimentale je risque la dépression et financièrement parlant je ne peu plus assumer. merci de votre compréhension